



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du mardi 22 septembre 2020 à 12 h 10.

Réf. 1242

Diffusion à distance par Zoom.

Proposition d'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un-e président-e d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux du 18 et 20 février et des comptes rendus des assemblées consultatives tenues les 3 et 30 avril, 13 mai et 4 juin 2020
5. Admission des nouveaux membres
6. Résolutions prises par le comité exécutif en période de pandémie (du 13 mars au 31 août 2020) **(documents joints)**
7. Élections au Bureau syndical, au CAP et autres instances **(document joint)**
8. Élection du comité de scrutin (AGA du 13 octobre)
9. Consultation sur les assurances collectives **(document joint)**
10. Rentrée automne 2020
11. Info-négo
12. Questions diverses
13. Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue

Le début de l'assemblée est retardé en raison de problèmes techniques. Plusieurs personnes inscrites ont du mal à se connecter à la réunion via Zoom. Andréane St-Hilaire donne du soutien technique.

Nathalie Pilon souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Elle rappelle que les inscriptions aux assemblées sont désormais obligatoires afin de pouvoir valider l'identité et le statut de membre des participants-es et ainsi s'assurer de l'intégrité des décisions prises. Pour tout problème informatique ou soumettre des propositions ou amendements, écrire à instance@sppcm.org.

Le comité exécutif prend quelques instants pour rappeler ou annoncer leurs avis d'intention en vue des élections. Nathalie cumule deux postes en ce moment (présidence par intérim et VP aux relations de travail) et compte se présenter à l'hiver à la présidence, pour une session, car elle débute un congé à l'été 2021. Maxime annonce son intention de se présenter au poste de secrétaire pour l'hiver 2021. Ariane réitère son intention de déposer son bulletin de candidature à la trésorerie pour l'hiver 2021. Isabelle a aussi l'intention de se présenter au poste de VP aux affaires pédagogiques. Andréane réitère qu'elle attend la venue d'un bébé à l'hiver et qu'elle ne sera pas avec nous à la session prochaine. Nathalie rappelle que tous les postes sont ouverts et en réélection.

2. Nomination d'un président d'assemblée

Le comité exécutif propose Jérôme Champagne à titre de président d'assemblée. **Il est élu.**

3. Adoption de l'ordre du jour

Jérôme Champagne souligne qu'il est à sa première présidence d'assemblée à distance. Il fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le comité exécutif
d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux du 18 et 20 février et des comptes rendus des assemblées consultatives tenues les 3, 30 avril, 13 mai et 4 juin 2020

Jérôme explique qu'il y a deux types de documents à adopter. Pour les assemblées consultatives, il s'agit de comptes rendus et pour les assemblées décisionnelles, il s'agit des procès-verbaux des assemblées tenues en présentiel avant la pandémie.

Il est proposé par le comité exécutif
d'adopter les comptes rendus du 3 et 30 avril, 13 mai et 4 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé le comité exécutif
d'adopter les procès-verbaux du 18 et 20 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Admission des nouveaux membres

Il est proposé par le comité exécutif
d'admettre à titre de nouveaux et nouvelles membres :

- Rosalie Bentz-Moffet, mathématiques
- Valérie Hudon, mathématiques
- Mylène Joly, arts et histoire de l'art
- Charles Jouhannet, TIM (formation continue)
- Isabelle Lockhead, THD
- Jean Richard, ITI (formation continue)
- Olivier Tourigny, mathématiques
- Maria Fernanda Zaldivar Turrent, langues modernes (espagnol)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Résolutions prises par le comité exécutif en période de pandémie (du 13 mars au 31 août 2020)

Jérôme fait la lecture de la proposition du comité exécutif. Nathalie précise que l'ensemble des décisions du comité exécutif ont fait l'objet de consultation d'une ou plusieurs instances syndicales sauf exception, par exemple la politique des conditions de travail de l'adjointe administrative qui n'est jamais présentée en assemblée.

Considérant :

- l'impossibilité de tenir des instances syndicales en présentiel ;
- que le comité de surveillance des finances a été consulté pour les décisions à incidence financière ;
- que les instances syndicales ont été informées et consultées à différentes reprises.

Il est proposé par le comité exécutif
d'entériner les résolutions prises par le comité exécutif du SPPCM du 16 mars au 31 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pièce jointe :

- Liste de résolutions prises et extraits (18) des procès-verbaux du comité exécutif et annexes (2)

7. Élections au Bureau syndical, au CAP et autres instances (document joint)
Jérôme présente les propositions.

Il est proposé par le comité exécutif

d'entériner l'élection des nouveaux-elles délégués-es du Bureau syndical (automne 2020) suivants :

- Marc-André Bellefleur, chimie ;
- Étienne Côté, histoire-géographie ;
- Guillaume Fradette, sciences sociales ;
- Anne-Marie Fournier, techniques de diététique ;
- Chantal Lafond, techniques d'hygiène dentaire ;
- Dominic Girard, techniques d'intégration multimédia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par le comité exécutif

d'élire au comité des affaires pédagogiques (automne 2020) les personnes suivantes :

- Mehdi Lahlou, informatique ;
- Joanie Laroche, mathématiques ;
- Nicole Lefebvre, physique
- Geneviève Hébert, sciences humaines (comité de programme).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par le comité exécutif

d'élire Laurence Pellerin au comité paritaire sur la formation à distance (FAD) en période de pandémie (automne 2020).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par le comité exécutif

d'élire Anne-Marie Le Saux à titre de représentante au CACE (automne 2020).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Élection du comité de scrutin (AGA du 13 octobre)

Jérôme présente les personnes qui ont manifesté leur intérêt et précise que toute autre personne peut se présenter.

Il est proposé par le comité exécutif

d'élire le comité de scrutin pour l'assemblée générale annuelle du 13 octobre soit :

- Benoît Lacoursière, président d'élection
- Johanne Verge, secrétaire d'élection
- Andréane St-Hilaire, Ann Comtois et Dina Di Domenico, à titre de scrutatrices

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À titre de président d'élection, Benoît Lacoursière informe l'assemblée des principales procédures d'élection et précise qu'elles seront transmises dans le détail par courriel demain à tous-toutes les profs. À l'AGA du 13 octobre prochain, il sera l'occasion élire notamment les six membres du comité exécutif pour la session d'hiver 2021 ainsi que le comité pré-CRT soit sept membres, dont au moins deux du secteur technique. La période de mise en candidature sera du 29 septembre au 6 octobre à 16 h. Aucune candidature ne peut être reçue avant ou après cette période. Le formulaire comprend le nom et la signature de cinq autres membres de trois départements. Il est possible de transmettre son appui (sa signature) par courriel au candidat-e. La liste des candidatures sera diffusée quotidiennement. Le vote secret sera effectué via la plate-forme Balotilo. Un courriel sera envoyé à chaque membre présent à l'assemblée au moment du vote. Nathalie précise que Balotilo, par souci de transparence du processus de vote, diffuse le détail des résultats du vote, contrairement à nos pratiques de ne pas diffuser le résultat lorsqu'il y a un-e seul-e candidat-e à un poste.

9. Consultation sur les assurances collectives (document joint)

Maxime Thibault présente les cinq recommandations de la Réunion des syndicats adhérent (RSA) tenue le 17 et 18 septembre dernier et il explique le processus qui a mené à cette consultation. La Capitale est notre assureur. Le Comité fédéral des assurances et des régimes de retraite (CFARR) a fait des recommandations à la RSA pour être ensuite ramené en assemblée. Il précise que nous devons rapporter le nombre de votes pour et contre à la RSA, qui seront compilés avec le résultat des autres syndicats adhérent.

Recommandation 1. Maxime présente les facteurs qui justifient cette hausse (hausse de 15 % pour l'assurance maladie et un congé de primes de 50% de l'augmentation, donc 7,5% de hausse effective), soit l'inflation du prix des médicaments, la détérioration de l'expérience du groupe depuis deux ans (augmentation des réclamations et groupe vieillissant), la tendance en maladie va en s'amplifiant, le coût des réclamations en médicaments biologiques et le manque à gagner de 5 % lors de la dernière entente. Les effets de la pandémie rendent l'avenir difficile de prévoir l'augmentation des médicaments.

Questions et interventions.

Il est proposé par le comité exécutif
d'adopter la recommandation no. 1 de la RSA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Recommandation 6. Maxime explique la proposition et précise que le CFARR ne prévoit pas de migration massive d'un module à l'autre ni d'impact sur la hausse des primes. Ariane ajoute que l'assurance dentaire est facultative.

Questions et commentaires.

Il est proposé par le comité exécutif
d'adopter la recommandation no. 6 de la RSA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Recommandation 8. Maxime présente la recommandation et précise que le changement vise à rembourser les dépenses usuelles pour les prothèses auditives, sur une période de 12 mois au lieu de 36 mois.

Questions et commentaires.

Il est proposé par le comité exécutif
d'adopter la recommandation no. 8 de la RSA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Recommandation 10. Maxime présente la proposition.

Il est proposé par le comité exécutif
d'adopter la recommandation no. 10 de la RSA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Recommandation 11. Il s'agit d'une modification à coût nul.

Questions et commentaires.

Il est proposé par le comité exécutif
d'adopter la recommandation no. 11 de la RSA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ariane invite les membres à lire attentivement le document complément de demandes de modifications au contrat formulées par la RSA.

10. Rentrée automne 2020

Le comité exécutif fait le point sur les différents dossiers relatifs à la rentrée. Dans le cadre de la campagne de lettres menée par la FNEEQ, le comité exécutif a déposé une lettre au conseil d'administration (CA) du Collège, c.c. à Malika Habel et Guy Gibeau ainsi qu'au ministère de l'Éducation, demandant des ressources supplémentaires pour les enseignants-es, qui serviraient par exemple à réduire la taille des groupes ou à offrir de l'encadrement supplémentaire aux étudiants-es. Nathalie invite les profs à faire de même (voir infolettre). Elle compte aussi communiquer avec le président du CA pour lui expliquer plus en détail la réalité de l'enseignement et pour qu'il comprenne la détresse vécue par nombreux-ses enseignants-es.

Le comité paritaire sur la formation à distance (FAD) poursuit ses travaux. Isabelle Rivet rappelle la composition du comité, soit Marc Alarie, Guy Gibeau, Isabelle Wagner, Karine Blondin et Sylvain Gallagher, représentants-es la partie patronale ainsi que Jonathan Martel, Natalie Lacombe, Laurence Pellerin, Nathalie Pilon, Isabelle Rivet et Maxime Thibault, représentants-es de la partie syndicale. Une première réunion a eu lieu la semaine dernière et a porté entre autres sur la coupure des services au SAIDE, l'ouverture des caméras durant les examens (possible de le rendre obligatoire) et durant les cours (ne peut l'obliger), l'organisation du présentiel, les classes hybrides et la préparation de l'hiver 21. La Direction des études relancera le comité sur les étudiants-es en situation de handicap (EESH) afin que les problématiques rencontrées y soient discutées et solutionnées. Diane Blanchette sera présente au prochain comité FAD pour aborder ces questions. Par ailleurs, plusieurs étudiants-es refusent de participer aux cours offerts en présentiel en raison de la pandémie. La Direction des études doit apporter des consignes pour les absences lors des évaluations en présentiel. Pour les classes hybrides, un guide sera produit au mois d'octobre par la DÉ. La prochaine réunion du comité FAD est le 30 septembre.

Pour la session d'hiver, nous ne savons pas si l'enseignement sera à distance ou en présence, mais le comité FAD souhaite prendre de l'avance pour la préparation la session. La DÉ envisage regrouper les heures de cours d'une semaine (éviter d'avoir une heure seule) pour faciliter les cours en présence.

Questions et commentaires.

11. Info-négo

Faute de temps, le sujet n'est pas traité.

12. Questions diverses

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 14 h.

Chantal Lamarre
Secrétaire d'assemblée

Nathalie Pilon
Présidente par intérim